



N° Dossier SPANC :

**Service Public
d'Assainissement Non Collectif
(SPANC)**

Dossier de Mme/M. :

Commune :

**DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

→ Contrôle de Conception et d'implantation

(Dans le cadre d'une réhabilitation suite à un contrôle de diagnostic d'une installation existante)

Prestations du SPANC dans le cadre d'une procédure de neuf :

Contrôle de conception et d'implantation : 0€

+

Contrôle de bonne exécution et d'implantation : 90€

Date de dépôt de la demande : ... / ... /

Date du contrôle : ... / ... /

Demande déposée dans le cadre : d'une demande de permis de construire
 d'une réhabilitation d'un dispositif existant

DEMANDEUR

Nom et prénom du propriétaire :
Adresse actuelle :
Commune : Code postal : Tél. :
Fax : E-mail :

LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

Rue ou Lieu dit :
Commune : Code postal :
Références cadastrales :
Superficie totale :
Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire) :
Nom et prénom : Tél. :

PIECES A FOURNIR PAR LE PETITIONNAIRE

Cadre
réservé au
contrôleur

Un plan de situation de la parcelle	<input type="checkbox"/>
Un plan masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif	<input type="checkbox"/>
Un plan en coupe de la filière est recommandé	<input type="checkbox"/>
Le présent formulaire complet et dûment complété	<input type="checkbox"/>
Une étude de définition de la filière d'assainissement <ul style="list-style-type: none">• Une étude de sol (sondage à la tarière, test(s) de perméabilité,...)• Une étude des contraintes à la parcelle• Une description et un dimensionnement de la filière	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

N.B : Le demandeur peut, s'il en juge utile, joindre toute autre pièce pouvant compléter le dossier

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

- Une étude de définition de filière a-t-elle réalisée par un bureau d'études ? Oui Non

Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire

- Une étude de sol a-t-elle réalisée par un bureau d'études ? Oui Non

Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire

Cadre réservé au contrôleur

- Une étude de filière a-t-elle réalisée ? Oui Non

- Est-elle complète ? Oui Non

- Une étude de sol a-t-elle réalisée ? Oui Non

- Est-elle complète ? Oui Non

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Nombre de pièces principales : Nombre de chambres et bureaux :
(Nbe p.p = Nbe de chambre et bureau + 2)

Résidence : Principale Secondaire Autre, précisez :
Nombre d'occupants :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain

- Superficie total de la parcelle : m²
- Superficie disponible pour l'assainissement : m²
- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui Non
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 Faible (< 5%) Moyenne (5 à 10%) Forte (> 5%)

- La superficie disponible est-elle suffisante pour le dispositif prévu ? Oui Non

Captage d'eau

- Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? Oui Non

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine ?

Oui Non

Sa distance par rapport au dispositif de traitement : m

- La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? Oui Non

- Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la définition du périmètre de protection ? Oui Non

• Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ? Oui Non Ne sait pas

Si oui, est-il destiné à la consommation humaine ?

Oui Non Ne sait pas

Sa distance par rapport au dispositif de traitement : m

• Respect d'une distance minimale de 35 m ? (Arrêté du 6 mai 1996 sur les prescriptions techniques)

Oui Non

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

- Rejet en surface (fossé, caniveau,...)
 Infiltration sur la parcelle
 Rétention (cuve, mare,...)
 Autre, précisez.....
.....

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit

• Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ?

Oui Non

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Plan masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- ↪ l'habitation
- ↪ la sortie eaux usées de l'habitation
- ↪ le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- ↪ le traitement (épandage, filtre, ...)
- ↪ le cas échéant, le rejet eaux traitées
- ↪ les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- ↪ les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...)
- ↪ les voies de passage de véhicules
- ↪ les bâtiments annexes (garage, piscine....)
- ↪ les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- ↪ les cours d'eau, fossé, mare, etc.
- ↪ le système d'évacuation des eaux de pluie

Joindre le plan de masse à votre demande

Plan en coupe dispositif au 1/200 ou 1/500

Joindre à votre demande le plan en coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

• Le plan de masse est-il fourni ? Oui Non

• La superficie disponible est-elle suffisante pour le dispositif prévu ?

Oui Non

• Le plan de masse est-il fourni ? Oui Non

Si non, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?

Oui Non

• L'écoulement correct des effluents d'amont en aval est-il assuré ?

Oui Non

DISPOSITIF(S) DE PRETRAITEMENT DES EAUX USEES

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées séparément ? Oui Non

Fosse septique (Lors d'une réhabilitation uniquement)

- Volume de la fosse septique : m³
 - Matériau : (Béton, polyéthylène ou polyester)
-

Fosse toutes eaux

- Volume de la fosse toutes eaux : m³
 - OU Volume de l'installation biologique : m³
 - Matériau : (Béton, polyéthylène ou polyester)
-
- Est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? Oui Non
(Si oui, la mise en place d'un bac à graisse est obligatoire)
 - Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? Oui Non
 - Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ? Oui Non

Bac à graisse

- Est-il prévu un bac à graisse ? Oui Non
 - Volume du bac à graisse : Litre(s)
 - Matériau : (Béton, polyéthylène ou polyester)
-

Préfiltre

- Est-il prévu un préfiltre? (Pouzzolane, lamellaire,...)
 Oui Non
- Volume du préfiltre : Litre(s)
- Est-il intégré à la fosse toutes eaux ? Oui Non

- Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères ? Oui Non

- Le volume de la fosse septique est-il suffisant ? Oui Non

- Son état structurel, est-il satisfaisant ? Oui Non

- Le volume de la fosse toutes eaux est-il suffisant ? Oui Non

- L'implantation de la fosse est-elle compatible avec les aménagements du terrain ? Oui Non

- Un bac à graisse est-il souhaitable ? Oui Non

- Si présence de nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue ? Oui Non

- Si fosse enfouie sous zone de circulation, une dalle de répartition est-elle prévue ? Oui Non

- Le volume du bac à graisse est-il adapté ? Oui Non

- Le volume du préfiltre est-il adapté ? Oui Non

DISPOSITIF(S) DE VENTILATION

Ventilation principale (V1)

- La ventilation principale est elle prévue en amont de la fosse toutes eaux ? Oui Non
 - Aboutit-elle sur un point haut ? Oui Non
- Si oui, En toiture En façade Dans un arbre Autre

- La ventilation V1 est-elle prévue ? Oui Non
- Le positionnement de la ventilation est-il correct ? Oui Non

Ventilation secondaire (V2)

- La ventilation secondaire est elle prévue en aval de la fosse toutes eaux ? Oui Non
 - Aboutit-elle sur un point haut ? Oui Non
- Si oui, En toiture En façade Dans un arbre Autre

Un extracteur statique ou éolien doit être prévu sur la ventilation secondaire.

- La ventilation V2 est-elle prévue ? Oui Non
- Le positionnement de la ventilation est-il correct ? Oui Non

DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

- Tranchées d'épandage à faible profondeur
- Lit d'épandage
- Filtre à sable vertical non drainé
- Tertre d'infiltration
- Filtre à sable horizontal drainé
- Filtre à sable vertical drainé
- Autre :

• Si tranchées d'épandage,
Nombre de tranchées :
Longueur des tranchées : m

• Si autre système,
Longueur : m, Largeur : m, surface : m²

• Distance minimale :
Par rapport à l'habitation : m
Par rapport à la limite de parcelle : m
Par rapport aux arbres : m

- Le dispositif est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente,...) ? Oui Non

- Longueur d'une tranchée > 30 m ? Oui Non

- Le dimensionnement est-il adapté au logement ? Oui Non

- Distance / habitation > 5 m ? Oui Non
- Distance / limite de parcelle > 3 m ? Oui Non
- Distance / végétation > 3 m ? Oui Non

EVACUATION DES EAUX TRAITEES (Si le dispositif est drainé)

- Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration,...) ?
.....
.....

- Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau,...) :
Si vous n'en êtes pas vous-mêmes propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?

Oui Non

Si oui, la joindre obligatoirement à votre demande

- Rejet en par puits d'infiltration :
Possédez-vous une dérogation préfectorale ?

Oui Non

Si oui, la joindre à votre demande

- Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone ? Oui Non

- Le lieu de rejet nécessite-t-il ?
Une autorisation du propriétaire Oui Non
Une dérogation préfectorale Oui Non

- Si une autorisation est nécessaire, le pétitionnaire la possède-t-il ? Oui Non

- Existe-il une dérogation préfectorale sur la zone ? Oui Non

- Si non, le particulier a-t-il fourni une dérogation Oui Non

INSTALLATEUR

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Fax :

CONCEPTEUR (Architecte, Maître d'œuvre,...)

Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Fax :

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le propriétaire s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet
- réaliser l'installation conformément au projet validé
- réaliser l'installation conformément aux DTU 64.1 norme XP P 603 en vigueur ainsi qu'à l'arrêté du 6 mai 1996
- informer une semaine à l'avance le service public d'assainissement non collectif de la date d'exécution des travaux afin que le contrôle de bonne exécution puisse avoir lieu
- ne recouvrir l'installation seulement après avis sur sa conformité
- assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation

Le propriétaire s'engage à avoir pris connaissance du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui lui a été remis en même temps que le présent formulaire, notamment des conséquences légales en cas de non respect de la réglementation relative aux installations et des montants de la redevance instituée pour les contrôles de conception, d'implantation et de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif.

Fait à :

Le :

Signature du propriétaire * :

* **NB** : pour les personnes autres que le propriétaire (mandataire, maître d'œuvre, constructeurs...), veuillez nous préciser à quel titre vous êtes autorisé à effectuer la présente demande et joindre une attestation de votre capacité.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif Intercommunal (SPANC) :

Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Siège social : 8, avenue Marcel Cachin – 07350 Cruas
04.75.00.04.11

SPANC : 3, rue Henri Dunant – 07400 Le Teil
04.75.52.25.98
spanc@ardecherhonecoiron.fr